

Actions et expériences locales de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques en Poitou-Charentes

La trame vert et bleu dans le SCOT du Pays d'Aunis

Syndicat Mixte du Pays d'Aunis



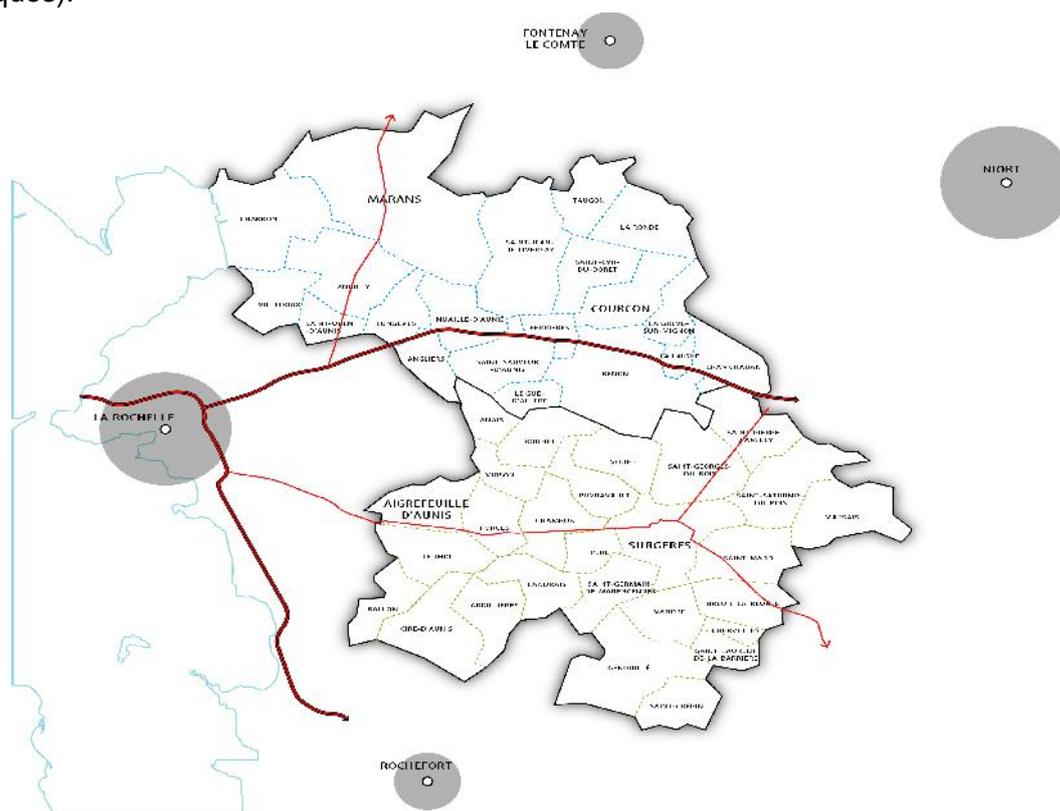
Fiche n° 5

Dernière mise à jour : 09/12/2014

1- Contexte territorial

Le Pays d'Aunis est un espace de synergie au service des initiatives de tous les acteurs du territoire. Il couvre un territoire de **47 communes**, rassemblant plus de 57 821 habitants.

Les collectivités du Pays d'Aunis ont confié au Syndicat mixte la mission d'élaborer le SCOT. C'est le Syndicat mixte du Pays d'Aunis qui doit assurer la cohérence des actions sectorielles et locales dans le temps. C'est également lui qui se chargera de suivre l'application du SCOT et sa révision. Le SCOT du Pays d'Aunis, est issu d'une volonté de réfléchir et travailler ensemble, à 47 communes, pour anticiper et préparer l'avenir. Afin de favoriser la prise en compte du patrimoine naturel dans les opérations d'urbanisation, les corridors et les zones écologiques définis dans le cadre de l'élaboration de la trame verte et bleue du Pays d'Aunis et reportés dans les documents graphiques du SCOT permettront, à l'échelle des documents d'urbanisme locaux, de cerner les secteurs nécessitant une prise en compte particulière (préservation / valorisation des continuités biologiques).



Territoire concerné	Pays d'Aunis	
Département	Charente-Maritime	
Noms des communes	<i>Communauté de Communes Aunis Atlantique :</i> Andilly Angliers Benon Charron Courçon Cram-Chaban Ferrières La Grève-sur-Mignon La Laigne La Ronde Le Gué-d'Alleré Longèves Marans Nuaille-d'Aunis Saint-Cyr-du-Doret Saint-Jean-de-Liversay Saint-Ouen-d'Aunis Saint-Sauveur-d'Aunis Taugon Villedoux	<i>Communauté de Communes Aunis Sud :</i> Aigrfeuille-d'Aunis Anais Ardillières Ballon Bouhet Breuil-la-Réorte Chambon Chervettes Ciré d'Aunis Forges Genouillé Landrais Le Thou Marsais Péré Puyravault Saint-Crépin Saint-Geroges-du-Bois Saint-Germain-de-Marencennes Saint-Laurent de la Barrière Saint-Mard Saint-Pierre-d'Amilly Saint-Saturnin-du-Bois Surgères Vandré Virson Vouhé
Pays concerné(s)	Pays d'Aunis	
Superficie	906 km ²	
Nombre d'habitants	57 821 habitants	
Densité (hab/km²)	63,8 hab/km ²	

2- Contexte et objectifs du projet

Maître d'oeuvre : Pays d'Aunis

Périmètre d'étude : Pays d'Aunis

Date de lancement : Un premier projet de SCoT a été arrêté par le Comité syndical le 13 décembre 2007. Le second projet de SCoT a été arrêté par le Comité syndical le 15 décembre 2011.

Date prévisionnelle d'achèvement : Le SCoT a été approuvé par délibération du Comité Syndical le 20 décembre 2012

Contexte

Trame verte



Trame bleue



Le territoire du Pays d'Aunis est concerné par de nombreux périmètres d'inventaires du patrimoine

naturel et zonages de protection du patrimoine présentant un intérêt écologique particulier. Dans certains secteurs, ces périmètres et zonages s'interceptent : ces superpositions mettent en évidence la richesse et la sensibilité floristique et faunistique des lieux, ainsi que la diversité des acteurs impliqués dans la préservation de ces sites d'intérêt.

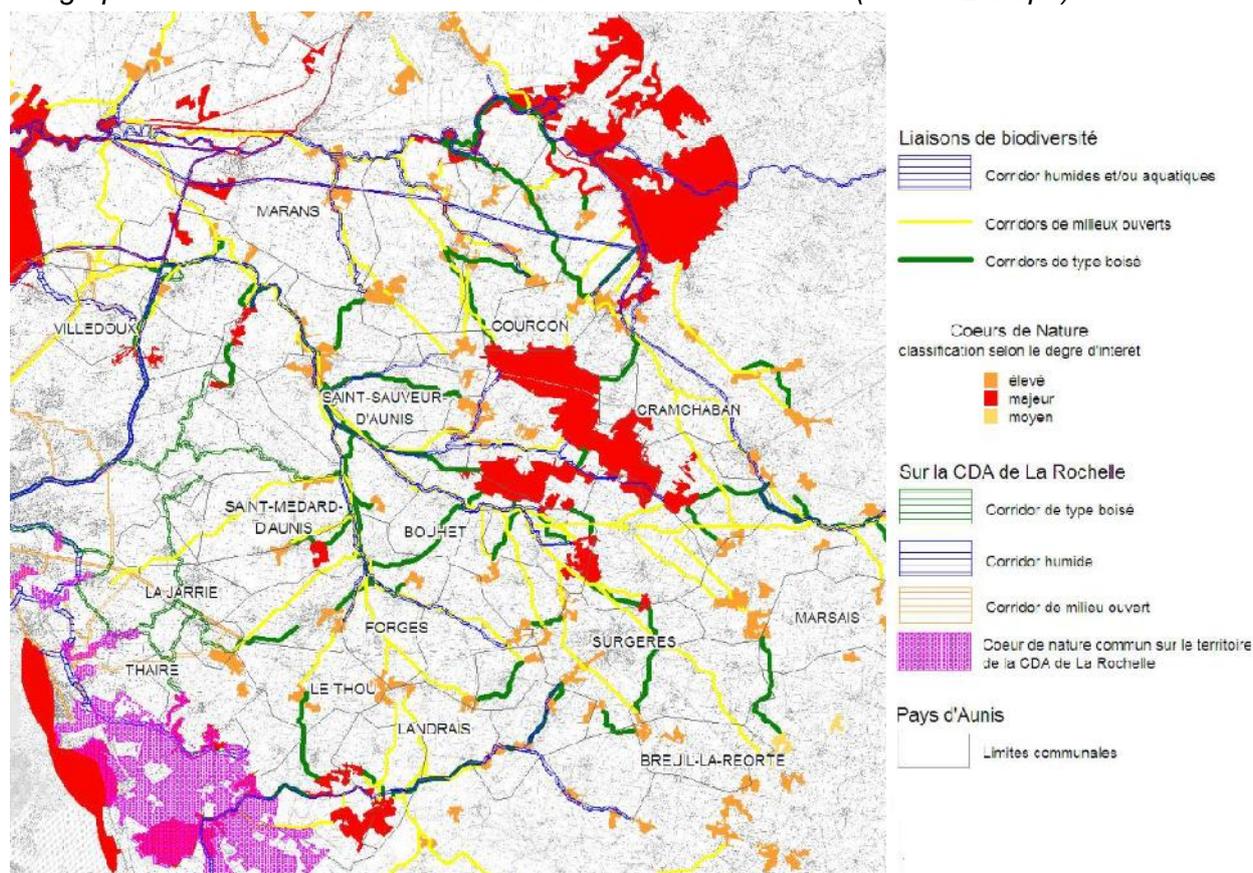
Le territoire présente différents espaces tels que les zones urbaines et péri-urbaines, le littoral, les espaces agricoles, les zones humides dont certaines sont d'importance patrimoniale majeure comme le marais poitevin. Nombre de ces espaces présentent encore une biodiversité riche, variée et de qualité. Ils sont encore, pour certains, interconnectés par des structures parfois relictuelles de nature ordinaire.

Le Pays d'Aunis a engagé en 2009 l'étude d'un Schéma prospectif de liaisons de biodiversité, il s'agit d'un outil opérationnel de prévision et de planification qui lui permet de préserver, de développer et de prendre en compte dans les projets d'aménagement, les cœurs de nature et les liaisons de biodiversité, connectivités fonctionnelles des milieux. La finalité du Schéma prospectif de liaisons de biodiversité était donc d'établir, à l'échelle du territoire du pays :

- un diagnostic des liaisons de biodiversité et des cœurs de nature du Pays d'Aunis ;
- une définition et une hiérarchisation des enjeux de conservation et/ou de restauration des continuités écologiques et des cœurs de nature.

La cartographie des cœurs de nature et des liaisons de biodiversités a permis d'élaborer la trame verte et bleue du Pays d'Aunis. Cette dernière a été cartographiée à l'échelle de chaque communauté de communes du territoire.

Cartographie des cœurs de nature et des liaisons de biodiversités (source Biotope) :



Objectifs (Vocations du projet)

La pression de l'urbanisation et certains aménagements peuvent amener à la fermeture des milieux, à leur raréfaction, ou à la coupure des connexions biologiques isolants ainsi les habitats.

Le Pays d'Aunis souhaite inverser cette tendance de la fragmentation et de la perte des milieux naturels et pour cela s'est doté d'un schéma prospectif des liaisons de biodiversité, outil opérationnel de prévision et de planification venant renforcer et compléter le volet environnemental du SCOT qui lui permet de préserver, de développer et de prendre en compte dans les projets d'aménagement, les liaisons de biodiversité, les connectivités fonctionnelles des milieux.

L'élaboration du SCOT et la réalisation d'un schéma prospectif des liaisons de biodiversité, a été l'opportunité de réfléchir aux interactions existantes entre planification, aménagements et espaces de biodiversité, de réfléchir aux enjeux territoriaux d'aménagement vis-à-vis des continuités écologiques.

Le SCoT du Pays d'Aunis vise la prise en compte de la biodiversité dans les aménagements. Dans le cadre des révisions ou des élaborations des documents d'urbanisme, des corridors et des zones écologiques sensibles devront être identifiés en déclinant les documents graphiques intercommunaux qui indiquent les éléments suivants à préserver :

- des liaisons de biodiversité : liaisons de type boisées ou milieux humides ;
- des cœurs de nature.

De plus, les corridors et les zones écologiques sensibles identifiées devront faire l'objet de protection dans les PLU :

- les liaisons de biodiversité devront être prises en compte dans les PLU. Les projets d'aménagement devront viser tout particulièrement à pallier ou éviter les risques de rupture, de fragilisation des continuités biologiques ;
- les zones écologiques sensibles (cœur de nature) devront être prises en compte dans les PLU.

Le projet a-t-il vocation à décrire de manière exhaustive la TVB du territoire ?

Les espaces naturels mis en évidence et l'analyse des liaisons de biodiversité est adaptée à l'échelle du territoire du Pays d'Aunis. L'exhaustivité infra-pays d'Aunis ne peut être attendue étant donnée l'échelle à laquelle l'étude a été réalisée. L'objectif étant de dégager les principaux réservoirs de biodiversité et les continuités essentielles sur le territoire. Les espaces non identifiés ou on significatifs sur le Pays d'Aunis peuvent, à l'échelle communale par exemple, représenter des enjeux.

Il ne s'agit pas d'une étude écologique exhaustive de chacun des cœurs de natures ciblés.

Résultats attendus

Une connaissance plus homogène sur le territoire des espaces et des espèces.

La prise en compte de la biodiversité, dans tous les niveaux de la chaîne de décision, dès la définition des projets de planification (PLU, ZAD...) et des projets d'opérations d'aménagement (ZAC, logement, ZAE...).

Conserver, renforcer et/ou restaurer la connectivité entre les cœurs de natures, principaux espaces naturels de l'aire d'étude.

Hiérarchiser les secteurs où l'action est prioritaire pour conserver et/ou restaurer les liaisons de biodiversité à l'échelle du territoire du Pays d'Aunis. Identifier les liaisons de biodiversité qui sont dans le meilleur état de conservation possible. Ainsi, la circulation des espèces y est encore partiellement possible et surtout améliorable à moindre coût.

Une cohérence avec les actions entreprises par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle dotée d'un schéma prospectif de ses liaisons de biodiversité.

Typologie d'actions :

- Etude-diagnostique de territoire
- Etude-recherche scientifique
- Formation
- Sensibilisation/Information
- Proposition de mesures de gestion

- Opération technique de préservation et/ou de restauration
Élaboration du schéma prospectif des liaisons de biodiversité :
Dans un premier temps, réalisation d'un diagnostic à l'échelle du territoire : recueil de données ; définitions des ensembles continus d'espaces naturels à préserver (cœurs de nature) et des liaisons de biodiversité ; une fiche synthétique par site et par liaison.
Dans un second temps, hiérarchisation des secteurs où l'action est prioritaire pour conserver et/ou restaurer les liaisons de biodiversité à l'échelle du Pays d'Aunis ; définition des enjeux pour la prise en compte, la gestion et la préservation des espaces naturels et de leurs liaisons écologiques fonctionnelles à l'échelle du territoire.

Consultation des acteurs locaux :

Des acteurs locaux ont été consultés (ex-DIREN, Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime, Ligue de Protection des Oiseaux, Association Nature Environnement 17, Parc Interrégional du Marais poitevin, Union des Marais du département de la Charente-Maritime) ayant une connaissance précise et parfois historique des milieux et des espaces.

Mise en évidence de l'enjeu « avifaune de plaine » :

La caractérisation des cœurs de nature s'est basée pour partie sur le critère de naturalité des milieux. De fait, la plaine agricole céréalière (la plaine d'Aunis), pour laquelle ce paramètre est très peu élevé car hors « espaces naturels », ne faisait pas partie des cœurs de nature. Pourtant, certains milieux constituent encore, malgré l'intensification des pratiques agricoles, des sites importants pour la conservation de la biodiversité. Ils sont notamment le lieu de nidification privilégié de certaines espèces d'oiseaux. Pour pallier ce biais de la méthode, une analyse des observations avifaunistiques disponibles sur le territoire a été réalisée afin d'identifier les secteurs potentiellement intéressants et de mettre en évidence les cœurs de nature potentiels au titre de l'enjeu « avifaune de plaine » (données fournies par la LPO de Charente-Maritime sur la période 1998-2009 ; espèces observées : Busard cendré, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Caille des blés, Œdicnème criard et Outarde canepetière).

Cette analyse a permis de dégager 7 secteurs de plaine, constituant des cœurs de nature « trame jaune ». Ces espaces n'ont pas fait l'objet d'une fiche individuelle, l'occupation du sol sur ces secteurs étant sensiblement la même, à savoir une forte dominante des cultures céréalières.

Sur ces secteurs, une concertation avec les exploitants agricoles concernés serait intéressante dans l'objectif de pérenniser et renforcer les populations d'avifaune concernées, qui souffrent bien souvent des pratiques agricoles actuelles, peu adaptées à leur cycle de vie.

3- Mise en oeuvre

Conduite et animation du projet

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays d'Aunis

Pilotage du projet : la conduite de l'étude, à l'appui d'un prestataire, a été assurée par un comité de pilotage associant les collectivités locales, les acteurs associatifs et institutionnels

3 réunions : réunion de lancement, réunion intermédiaire puis de restitution

Prestataire : Agence Biotopie Sud-Ouest ; bureau d'études commun avec l'agglomération de La Rochelle dans un souci de cohérence des solutions de préservation et de continuité écologique, au-delà des limites institutionnelles.

Moyens techniques et financiers

Budget : 28 220 € HT

dont :

élaboration du schéma prospectif des liaisons de biodiversité : 27 790 € HT

données LPO : 430 € TTC

Financements :

Europe/FEDER 40 %

Région Poitou-Charentes (contrat régional de territoire) : 39 %
Autofinancement (fonds propres): 21 %

Moyens techniques :
Une chargée d'études pour suivre le bureau d'étude.

Méthodologie

Phase 1 : Réalisation d'un diagnostic à l'échelle du territoire

- Recueil de données: bibliographie, consultations, recueil d'informations cartographiques de caractérisation de l'occupation du sol (couches SIG)...
- Définition des principaux secteurs à préserver (« Cœurs de Nature ») et des liaisons de biodiversité. Cartographie (SIG)
- Rédaction de fiches de synthèse par site /liaison: identification.

Phase 2 : Définition des enjeux

- hiérarchisation des secteurs où l'action est prioritaire pour conserver et/ou restaurer les liaisons de biodiversité à l'échelle du territoire du Pays d'Aunis.
- Conseils pour la prise en compte, la gestion et la préservation des espaces naturels et de leurs liaisons écologiques fonctionnelles à l'échelle du territoire du pays.

Calendrier

11 déc 2009 : réunion de lancement de réalisation du schéma prospectif des liaisons de biodiversité

27 avril 2010 : présentation des premiers résultats concernant les cœurs de naturels. Deuxième consultation des acteurs du territoire (confrontation des résultats)

22 juin 2010 : présentations des corridors de biodiversité

novembre 2010 : présentation de l'étude dans les communautés de communes et diffusion

2010 : intégration des résultats de l'étude dans le dossier SCOT du Pays d'Aunis

15 déc 2011 : Arrêt du projet de SCOT

20 déc 2012 : approbation du SCOT du Pays d'Aunis

Échelle de travail cartographique

Pays d'Aunis et déclinaison par Communauté de communes

Données existantes mobilisées

Couche de base : Corine Land Cover

Cartographie des unités éco-paysagères réalisée par le Parc Interrégional du Marais poitevin

Données LPO concernant des observations sur diverses espèces d'oiseaux de plaine

Espaces réglementaires : réserve naturelle, arrêté de Biotope, forêt de protection, EBC...)

Espaces de gestion : ENS, espaces du conservatoire...

Espaces d'inventaires : ZNIEFF, ZICO, zones humides.

Consultation de personnes et organismes ressources régionaux et locaux

Étude préalable à la mise en place d'un contrat de restauration de la zone humide – CREZH du Marais Poitevin, partie Charente-Maritime, UNIMA 2006

État initial de l'environnement du SCOT du Pays d'Aunis, Théma environnement, 2006

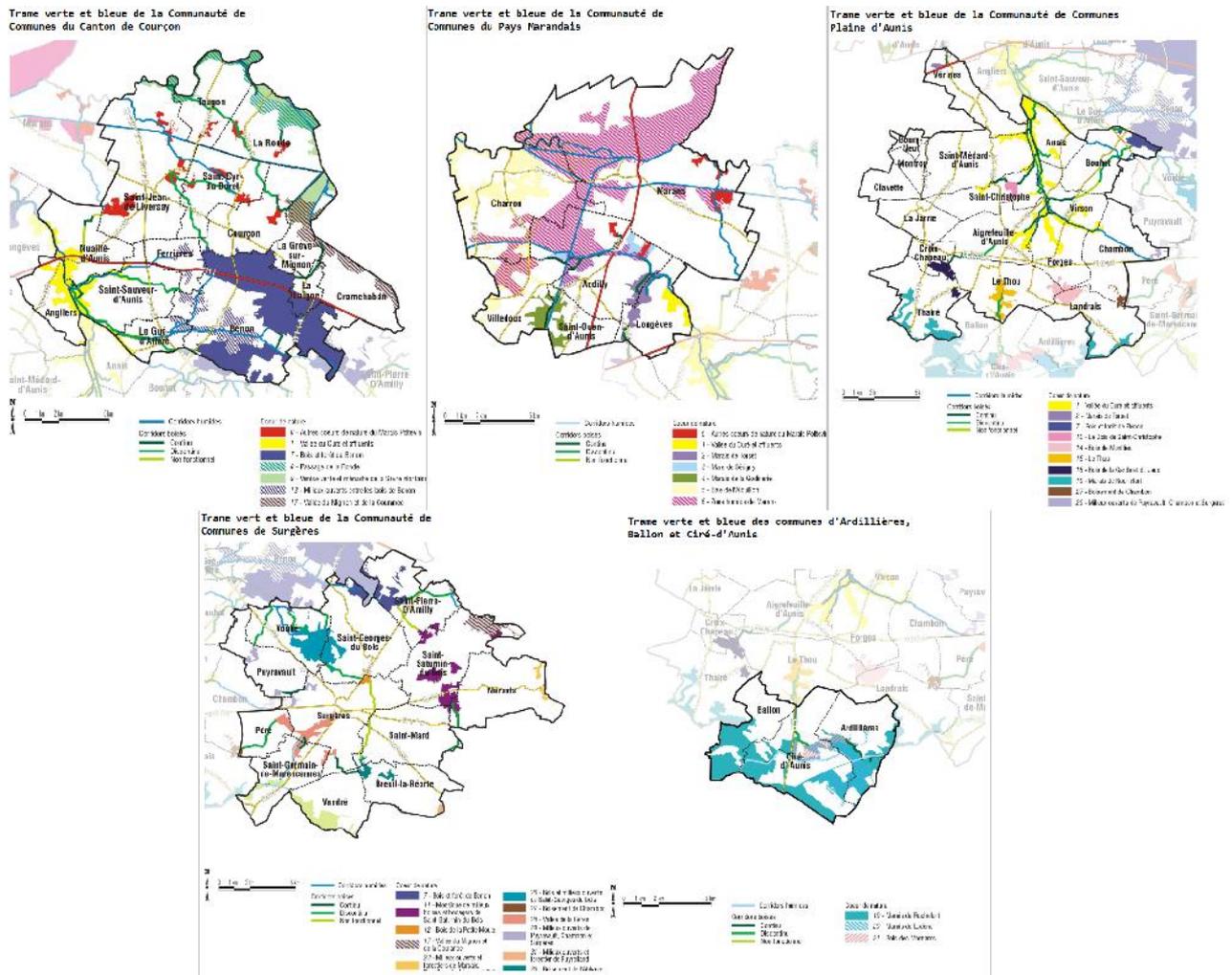
Étude d'un atlas et d'un plan paysage pour le Pays d'Aunis, BKM, 1999

Programme Européen Life Nature Marais de Rochefort 2006-2010, LPO

Schéma prospectif des liaisons de biodiversité – étude diagnostic et proposition d'actions, Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Biotope 2009

Résultats

Déclinaison de la trame verte et bleue à l'échelle de chaque communauté de communes du territoire : identification et cartographie des continuités écologiques (trames vertes, bleues et jaunes)



Identification des enjeux territoriaux
 Hiérarchisation de ces enjeux de conservation et de restauration à l'échelle du Pays d'Aunis.
 Intégration des résultats de l'étude dans le SCOT du Pays d'Aunis en cours d'élaboration.

Transmission possible des résultats ?

Schéma prospectif au format pdf téléchargeable sur le site internet du Pays d'Aunis
 Couches SIG des cœurs de nature et liaisons de biodiversité disponibles auprès du service SIG du Pays d'Aunis

4- Partenaires du projet

Personnes consultées :

DIREN Poitou-Charentes : Céline Triolet

Services de la CdC de Surgères : Sophie Barthès

Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime : Guillaume Baron

Ligue de Protection des Oiseaux : Fabien Mercier

Association Nature environnement 17 : Gilles Daverdon

Parc Interrégional du Marais poitevin : Dominique Giret, Xavier Baron, Odile Cardot

Unima, Union des Marais du Département de la Charente-Maritime : Maël Hervouet

5- Atouts et contraintes du projet

Facteurs de réussite du projet

Intégration des données au SCOT du Pays d'Aunis (sauf trame jaune) Intégration des cartographies produites dans le SIG du Pays d'Aunis

Identification des difficultés rencontrées et identification des besoins pour y répondre

Craintes du monde agricole concernant l'évolution de la législation vis à vis de leurs pratiques agricoles.

Craintes des élus concernant leurs projets d'aménagement.

Les élus ont décidé de ne pas intégrer la trame jaune dans le SCOT du Pays d'Aunis.

6- Suivi et évaluation du projet

Suivi

Prise en compte lors des élaborations ou révisions des documents d'urbanisme des communes. Des approfondissements sont nécessaires à l'échelle communale.

Évaluation

aucune

8- Perspectives

Déclinaison du schéma prospectif des liaisons de biodiversité à l'échelle communale avec des approfondissements.

Pour aller plus loin...

Liens internet

<http://www.pays-aunis.fr>

Liste des documents consultables

Schéma prospectif des liaisons de biodiversité du Pays d'Aunis téléchargeable sur le site internet du Pays d'Aunis <http://www.pays-aunis.fr/Comment.html>

Couches SIG : contacter service SIG du Pays d'Aunis, Sébastien Voron

Contact

Nathalie GUERY

n.guery@pays-aunis.fr

05 46 01 20 09

L'ensemble des fiches Trame verte et bleue en Poitou-Charentes est consultable sur :
www.tvb-poitou-charentes.com